AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-3-76166013

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

ANNEXE BULLETIN n° 59 — Abonnement annuel : 50 F.

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LES ENNEMIS ANIMAUX DE LA BETTERAVE SUCRIERE EN TRAITEMENT DU SOL

Actuellement sept matières actives entrant dans la composition de spécialités généralement granulées et pouvant être classées en deux groupes s'offrent à l'agriculteur.

- Les produits non systémiques : lindane, chlormephos, parathion.

- Les produits systémiques : aldicarbe, carbofuran, phorate, terbufos.

1 - PRODUITS NON SYSTEMIQUES

Ils n'ont qu'une action sur les ravageurs souterrains. Il faut donc prévoir, avec leur utilisation, des traitements éventuels, sur le feuillage, contre la Pégomyie et les Pucerons.

LINDANE : Nombreuses spécialités commerciales.
1,5 kg de matière active/ha, en plein suivi d'une incorporation.

Etant donné les risques de phytotoxicité, le traitement doit être réalisé trois semaines à un mois avant le semis.

Son action est essentiellement anti-taupin et ver blanc et il doit être réservé, de ce fait, aux terres infestées par ce ravageur.

CHLORMEPHOS : Dotan (Pépro)
8 kg/ha de produit commercial, en localisé, dans la raie de semis.

A la dose ci-dessus, il n'a pas présenté de phytotoxicité vis-à-vis de la culture. Cependant, à des doses supérieures (10 kg/ha), ce produit a montré une sélectivité médiocre dans certains essais. Il sera donc nécessaire de respecter la dose recommandée.

Son action contre les ravageurs souterrains (sauf Nématodes et Atomaires), est très satisfaisante.

PARATHION : plusieurs spécialités commerciales.
10 kg/ha de produit commercial (granulé à 5 %), en localisé dans la raie de semis.
Il est de sélectivité médiocre et de faible efficacité sur les ravageurs souterrains.
Ce produit est "techniquement" dépassé.

2 - PRODUITS SYSTEMIQUES

En raison de leur systémicité, ces matières actives sont véhiculées dans toute la plante après absorption par les racines. De ce fait, en plus de leur action sur les ravageurs souterrains, ils ont aussi une action sur les ennemis aériens (Altises, Pégomyie, Pucerons).

P1.128

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

ALDICARBE : Temik (La Littorale)
20 kg/ha de produit commercial, en localisé dans la raie de semis.

Sa sélectivité est bonne.

Son efficacité sur les ravageurs souterrains (en particulier, Taupins, Atomaires) est faible. Il faut noter, cependant, qu'il assure une bonne protection contre les Nématodes.

Par contre, sur les ravageurs aériens, son action est très bonne et, en l'absence d'animaux souterrains, tels que Taupins et Atomaires, il présente un intérêt certain pour lutter contre les pucerons vecteurs des jaunisses virales. Toutefois, sa rémanence est difficile à préciser et peut varier selon les conditions (dose, climat...) de 1 à 2 mois. Il sera donc prudent de surveiller les cultures, en particulier, dans les régions où la Jaunisse parasitaire est à craindre, afin d'intervenir, si nécessaire, avec un insecticide anti-pucerons.

CARBOFURAN : Curater (Bayer)
12 kg/ha de produit commercial, en localisé, dans la raie de semis.

Sa sélectivité est assez bonne. Le produit n'a eu aucune action sensible sur le rendement même lorsque les expérimentateurs ont noté des symptoômes de phytotoxicité à la levée (nécroses ou des déformations en cuiller des cotylédons et jeunes feuilles).

C'est le produit présentant le spectre le plus large et la meilleure efficacité sur les ravageurs souterrains. Il a aussi une action intéressante sur les Nématodes bien qu'inférieure à celle du Témik.

Il protège parfaitement les plantes des Altises et du premier vol de Pégomyie. Sur les pucerons, son efficacité et sa rémanence, tout en étant généralement très satisfaisantes, sont inférieures à celles du Témik, ce qui peut nécessiter, dans certains cas, un traitement anti-puceron supplémentaire, pour protéger la culture contre la Jaunisse.

PHORATE : Thimet 5 G (Sédagri)
20 kg/ha de produit commercial, en localisé, sur une bande de 20 cm de large à la surface du semis.

Sous réserve de respecter les conditions d'emploi et de ne pas mettre les granulés au contact de la graine, sa sélectivité est bonne.

Sur les ravageurs souterrains, son efficacité est satisfaisante.

Par contre, sur les ennemis aériens, son action est très moyenne; il convient donc de surveiller l'évolution des pucerons dans la culture et de la traiter, le cas échéant, avec un produit spécifique.

TERBUFOS : Counter 2 G (Procida, Sédagri)
9 kg/ha de produit commercial, en localisé, dans la raie de semis.

Dernier né de la série; nous avons, pour l'instant, peu d'expérience sur ce produit et les résultats présentés dans le tableau ci-dessous devront être précisés.

Sa sélectivité semble bonne.

Son action sur les ravageurs du sol paraît intéressante et voisine de celle du Dotan.

Sur les ravageurs aériens, son efficacité sur Altise et Pégomyie, tout en étant inférieure à celle du Témik et du Curater, semble suffisante pour protéger la culture. Son action sur les Pucerons, par contre, apparaît, pour l'instant, comme insuffisante.

La vente de ce produit est soumise au contrôle de la lettre-contrat.

/...